

ALGICIDE STANDARD

1 - IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE :

NOM GENERIQUE**ALGICIDE STANDARD**

UTILISATION

Produit algicide préventif pour le traitement des eaux des piscines.

FABRICANT

MAREVA PISCINES ET FILTRATION

Z.I. du bois de Leuze -13 310 SAINT MARTIN DE CRAU - France

Tel : 33 - 04.90.47.47.90 - Fax : 33 - 04.90.47.95.07

Email personne chargée de la Fiche de Sécurité : tech@mareva.fr

N° d' appel d' urgence

FRANCE : 04.91.75.25.25 : Centre Anti-Poisons de MARSEILLE

Allemagne : 030.19240 ou 030.30686790 : Giftnotruf BERLIN

2 - IDENTIFICATION DES DANGERS :

Irritant pour la peau et les yeux (avant dilution).

3 - COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS :

*Classification des substances utilisées dans cette préparation**5 à 10% de Chlorure d'alkyl diméthyl benzyl ammonium à 50%*

N° CAS : 68391-01-5

N° CE : 269-919-4

C, N, R21/22, R34, R50

4 - PREMIERS SECOURS :

CONTACT AVEC LES YEUX

Laver immédiatement et abondamment à l' eau claire pendant 15 minutes en maintenant les paupières écartées. Consulter immédiatement un spécialiste.

CONTACT AVEC LA PEAU

Laver immédiatement à grande eau. Consulter un spécialiste si des irritations persistent.

INGESTION

En cas d'ingestion accidentelle, ne pas faire boire, ne pas faire vomir mais faire transférer immédiatement en milieu hospitalier par ambulance médicalisée.

Montrer l'étiquette au médecin.

Ne jamais rien faire ingérer à une victime inconsciente.

INHALATION

Placer la personne à l'air frais. Consulter un médecin si les symptômes persistent.

5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L' INCENDIE :

DANGERS SPECIFIQUES

Solution aqueuse non-inflammable.

Possibilité de formation de fumées et vapeurs irritantes après évaporation d'eau (oxydes d'azote (Nox), HCl, CO, CO2, Pox).

MOYENS D' EXTINCTION

Tous les moyens de lutte contre l'incendie sont autorisés.

Ne pas utiliser l'eau en "jet bâton" afin d'éviter les projections.

6 - MESURE A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE :

PRECAUTIONS INDIVIDUELLES : porter un vêtement de protection, des gants et des lunettes adaptés

METHODE DE NETTOYAGE Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants neutres (sable, terre, diatomées...) dans des fûts en vue de l'élimination des déchets (centre de traitement spécialisé).
Si possible, rincer le sol contaminé avec de l'eau, aspirer et collecter les eaux de lavage. Les envoyer dans un centre de traitement spécialisé.
Empêcher toute pénétration dans les égouts, les cours d'eau, les réseaux d'eau de pluie...

PRECAUTIONS INDIVID. Se tenir éloigné d'éventuelles projections.

7 - MANIPULATION ET STOCKAGE :

MANIPULATIONS Eviter la formation de brouillard, éviter le contact avec la peau et les yeux.
Se laver les mains après utilisation. Ne pas boire manger ou fumer pendant l'utilisation.

PREVENTION DES INCENDIES ET EXPLOSIONS : Aucune mesure spéciale n' est nécessaire.

STOCKAGE Dans l' emballage d' origine; bien fermé.

8 - CONTROLE DE L' EXPOSITION - PROTECTION INDIVIDUELLE :

Manipulation occasionnelle du produit : gants et lunettes conseillés.

Manipulation répétée ou continue du produit : tenue de travail couvrant le corps et les membres, et port de gants et de lunettes de protection.

9 - PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES :

ETAT PHYSIQUE : liquide
COULEUR : transparente
ODEUR : légère.
pH à 25°C : 7 - 8
INFLAMMABILITE : non concerné
EXPLOSIVITE : non concerné
POINT ECLAIR : non concerné
DENSITE : 0,99 - 1,0
VISCOSITE DYNAMIQUE : -
SOLUBILITE DANS L' EAU : soluble dans l' eau en toutes proportions.

10 - STABILITE ET REACTIVITE :

STABILITE La préparation est stable dans les conditions normales d' utilisation préconisées.

REACTIVITE -

11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES :

Irritant pour les yeux et la peau (avant dilution).

12 - INFORMATIONS ECOLOGIQUES :

Ne pas rejeter de produit pur dans le milieu naturel (égouts, cours d'eau, réseau fluvial...).

13 - INFORMATIONS RELATIVES A L' ELIMINATION :

DECHETS	Recycler ou éliminer conformément aux législations en vigueur. Ne pas contaminer le sol ou l'eau avec des déchets. Ne pas procéder à leur élimination dans l'environnement.
EMBALLAGES SOUILLES	Rincer plusieurs fois l'emballage à l'eau avant rejet ou élimination. Eliminer conformément aux législations en vigueur.

14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT :

Préparation non soumise à la réglementation sur les transports de marchandises dangereuses.

15 - INFORMATIONS REGLEMENTAIRES : (conformes aux arrêtés des 20 avril 1994 et/ou 21 février 1990 et leurs adaptations, traitant de la classification et l'étiquetage des substances et préparations dangereuses)

Symbole de danger

Xi - Irritant



Xi - Irritant

Phrases R

36 / 38 - Irritant pour les yeux et la peau.

Phrases S

2 - Conserver hors de la portée des enfants.
 24 / 25 - Eviter le contact avec la peau et les yeux
 26 - En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
 46 - En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

SUISSE :

-

ALLEMAGNE :

Registriernummer: N-31938

16 - AUTRES INFORMATIONS :

Indications sur la classification des composants utilisés dans la formulation

R 21/22 : Nocif par contact avec la peau et par ingestion

R34 : Provoque des brûlures

R50 : Très toxique pour les organismes aquatiques

Classement ICPE du produit :

Classification ICPE : Non classé

16 - AUTRES INFORMATIONS :Autres informations

Les renseignements contenus dans cette fiche sont basés sur l' état de nos connaissances et des principaux textes législatifs et réglementaires relatifs au produit et promulgués à la date de mise à jour de ce document. Cette fiche de sécurité a été rédigée et doit être utilisée uniquement sur ce produit.

Voir les notices d'utilisation du produit sur les étiquettes ou les fiches de conseil de votre revendeur professionnel.

Nomenclature Combinée (INTRASTAT) pour les statistiques douanières = **2923.90.00**